



HAUTE AUVERGNE  
*Artisans du changement environnemental*

## Année 2025 - Plénière n°1 du Conseil Citoyen de la Transition Ecologique (CCTE)

Le 06 février 2025 – salle 2 du bâtiment de l'Horloge – Maison des Associations

### Compte Rendu

#### Présents :

- **Elus à la ville d'Aurillac** : Mireille LABORIE, Stéphane FRECHOU, Christian FRICOT
- **Représentants collectivité** : David BOUDOU
- **CPIE** : Julie DANIEL
- **Membres du PACTE pour la transition pays d'Aurillac** : Roger ANDRIEU
- **Citoyens** : Sandrine LEGRAS, Valérie HEBERT, Valérie PEUCHLESTRADE, Jacques CORDILLAT, Mauricette RIOL
- **Nouveaux participants** : Sébastien Salat, Christophe LACOMBE
- **Représentant des associations** : Elise Burgain (vélo cité 15)
- **Intervenante** : Marlène Doudies – Chargée de missions mobilité - Aurillac Agglo.

#### Ordre du jour :

1. Présentation du Schéma des Mobilité du Bassin d'Aurillac
2. Aménagement de la place Michel Crespin
3. Présentation de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)
4. Points divers :
  - Aménagements à Marmiers (coulée verte)
  - Déploiement de l'énergie solaire

#### 1. Présentation du Schéma des Mobilité du Bassin d'Aurillac

Le Schéma des Mobilité du Bassin d'Aurillac est une démarche volontaire de la part de la collectivité qui s'est déroulée entre 2023 et 2024. L'étude s'est articulée en trois axes :

- 1) Enquêtes & diagnostic : questionnaire aux habitants, interviews, enquête de terrain, 1<sup>ère</sup> phase de concertations citoyennes...
- 2) Enjeux et Orientations : priorisation et validation des axes d'action et orientations, 2<sup>ème</sup> phase de concertations citoyennes...
- 3) Plan d'actions : validation des actions.

Compte-rendu rédigé par Julie DANIEL

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Haute Auvergne

Association Maison des Volcans - Château Saint-Étienne - 15000 AURILLAC

Ligne directe : 04.71.43.06.17 – [julie.daniel@cpie15.fr](mailto:julie.daniel@cpie15.fr) - [www.cpie15.com](http://www.cpie15.com)



HAUTE AUVERGNE  
*Artisans du changement environnemental*

L'objectif de ce schéma est d'apporter une alternative à la voiture individuelle.

Aurillac, centre administratif concentrant emplois et de loisirs, accueille des visiteurs venant des territoires limitrophes. Notamment avec un important flux depuis les communautés de communes de la Chataigneraie Cantalienne avec + de 3500 échanges et près de 1000 pour Cère et Goul et Pays de Salers.

Le plan d'action a été conçu de manière à ce que, plus on se rapproche du noyau, plus les solutions de mobilité se multiplient.

### **Les 10 actions prioritaires retenues :**

**Orientation 1** : Mailler le territoire de points d'intermodalité :

- Action 1.1 : Créer des parkings relais (P+R) sur les 5 pénétrantes d'Aurillac (covoiturage, solutions de mobilités douces, espace de détente)
- Action 1.2 : Aménager des points multimodaux dans les communes de la première couronne aurillacoise.
- Action 1.3 : Mettre en place des lieux de rencontre mobilité au sein des villages les plus excentrés.

**Orientation 2** : Réorganiser l'offre de transport collectif :

- Action 2.1 : Questionner les lignes périurbaines et urbaines
- Action 2.2 : Relier les points multimodaux à Aurillac en TC

**Orientation 3** : Accompagner le changement de pratique de la voiture individuelle vers une mobilité plus durable.

- Action 3.1 : Encourager le développement des PDM(i)E (Plan de Mobilité (inter) entreprise) et communiquer sur le forfait mobilité durable.
- Action 3.5 : Communiquer autour du covoiturage et de la création de communautés par bassin.
- Action 3.7 : Réaliser un schéma directeur des infrastructures cyclables (itinéraires depuis la première couronne, services, petits équipements et jalonnement)

**Orientation 4** : Conduire des actions partenariales à l'échelle du département et de la Région.

- Action 4.2 : Travailler en lien avec les partenaires la desserte ferroviaire du territoire (un courrier écrit par plusieurs collectivités cantaliennes a été envoyé à la région pour travailler sur le réseau ferroviaire)
- Action 4.3 : Coordonner les actions de mobilité avec les territoires voisins, à l'échelle du SCoT et du CD15

### **Questions & échanges :**

- De quelle manière le Conseil Citoyen de la Transition Ecologique peut-il s'intégrer à la réflexion ? Des concertations citoyennes vont être organisées ou le conseil citoyen pourra participer.

Si le CCTE veut proposer des idées, Marlène est disposée à échanger avec eux.

Compte-rendu rédigé par Julie DANIEL

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Haute Auvergne

Association Maison des Volcans - Château Saint-Étienne - 15000 AURILLAC

Ligne directe : 04.71.43.06.17 – [julie.daniel@cpie15.fr](mailto:julie.daniel@cpie15.fr) - [www.cpie15.com](http://www.cpie15.com)

- Le schéma directeur cyclable va se dérouler sur 8 mois, pour le moment le bureau d'études en est à la phase de diagnostic pour recenser les besoins. Le plan d'action final sera mis en place par les communes qui ont la compétence voirie sur leur collectivité. Aurillac Agglo apportera un soutien financier pour réaliser les actions, mais cela peut prendre du temps car cela doit également être intégré au budget.
- Suggestion du CCTE, il serait bien que des usagers ainsi que les établissements accueillant du public (groupes scolaires, infrastructures sportives, pôles culturels etc.) soient associés à la réflexion de la réorganisation du réseau de la STABUS.
- Y a-t-il des statistiques sur le taux d'utilisation des parkings relais ? Pour les parkings d'Aurillac Agglo oui. Pour ceux de la commune, il est possible de les obtenir aussi via les services de la Mairie.

Le CCTE sera informé des dates des concertations à venir.

## **2. Aménagement de la place Michel Crespin :**

Le Conseil Citoyen a le feu vert de la mairie pour travailler sur les aménagements de la place.

Mireille a envoyé à Mme Guivarch le plan des réseaux de la place.

Dans les aménagements, il faudra prendre en compte l'utilité de la place lors des manifestations et opter pour du mobilier déplaçable.

Afin de pouvoir confier cette prestation à l'architecte Mme Guivarch, cette dernière doit adresser un devis à la mairie.

## **3. Présentation de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)**

Une réglementation plus stricte qu'au niveau national est en vigueur à Aurillac : en effet elle est limitée à 8 m<sup>2</sup> contre 10 m<sup>2</sup>.

La mise en place de la taxe a réduit de plus de 40% le nombre de panneaux entre 2019 et 2024.

Dans le nouveau contrat, la mairie a négocié des impressions et plus d'espace d'affichage pour la ville d'Aurillac.

Cette taxe rapporte 130000 € par an.

Retrouvez toutes les informations complémentaires en annexe de ce compte rendu.

## **4. Points divers :**

### Aménagements à Marmiers :

A voir à la prochaine plénière.

Compte-rendu rédigé par Julie DANIEL

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Haute Auvergne

Association Maison des Volcans - Château Saint-Étienne - 15000 AURILLAC

Ligne directe : 04.71.43.06.17 – [julie.daniel@cpie15.fr](mailto:julie.daniel@cpie15.fr) - [www.cpie15.com](http://www.cpie15.com)

## Déploiement du solaire :

Partage du CCTE : une ville a installé une ombrière photovoltaïque dans le cimetière

## Plusieurs projets à Aurillac :

1. A Toulousette, projet d'installation d'un parc photovoltaïque de 3MWc- porté par Enercoop avec une visée collective et sociale et de sensibilisation en travaillant avec les populations du quartier.
2. Un appel à manifestation d'intérêt s'est terminé sur l'ancienne décharge de Tronquière. Ce sera un opérateur qui revendra l'électricité et pourquoi pas réalisera de l'autoconsommation pour l'aéroport et le boulodrome situés à proximité.
3. Projet de PV sur la STEP de Souléry pour de l'autoconsommation car elle est très consommatrice d'énergie.

Il faut savoir qu'un projet photovoltaïque met environ de 3 à 5 ans à voir le jour.

## Propositions de sujets pour la prochaine réunion :

- Aménagement place Gerbert
- Aménagements à Marmiers

**Prochaine Plénière déplacée au 15/05/2025 à 18h**